

1. DEFINITIONS GENERALES

- CAPTEUR FUEL IT : désigne l'objet connecté de la marque FUEL IT commercialisé par la société 4 ! qui une fois installé sur une cuve à fioul permet de connaître son niveau et délivre différents types d'informations.
- CONSOMMATEUR : personne physique qui agit en dehors de toute activité professionnelle pour se procurer ou utiliser un bien afin de satisfaire ses besoins personnels ou familiaux.
- SIGFOX : désigne la société SIGFOX, société anonyme à conseil d'administration au capital de 752 562 euros, ayant son siège social au 425 Rue Jean Rostand, Labège (31670), immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 514 582 444. Cette société offre une connectivité cellulaire internationale pour l'Internet des objets, entièrement dédiée aux communications à bas débit issue d'une infrastructure d'antennes et de stations de base totalement indépendantes des réseaux existants.

2. PREAMBULE

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquels la société *Quatre Factoriel* (ci-après le « Fournisseur ») propriétaire de la marque Fuel It qui commercialise la jauge connectée FuelSens vend les capteurs de niveau de Fioul (« Produits») proposés sur son site fuel-it.io («le Site »).

Ces Conditions Générales sont accessibles à tout moment sur le Site Fuel It. Le Client de la jauge connectée déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet dans la mise en œuvre de la procédure de commande des Produits.

Ces Conditions Générales pouvant faire à tout moment l'objet de modifications, la version applicable est celle en vigueur sur le Site à la date de passation de la commande.

Sont également à disposition des utilisateurs : la politique de confidentialité de Fuel It, les mentions légales, Conditions générales d'utilisation conformes à la RGPD.

AVERTISSEMENT : L'usage de FUEL IT requiert un accès au réseau Sigfox. La vérification de la couverture du réseau Sigfox se fait sous la responsabilité du Client via la page de test d'éligibilité. Celui-ci s'engage à vérifier la couverture de son domicile et de son bassin avant l'achat. La société 4! ne saurait se voir imputer toute défaillance dues aux limites technologiques des antennes et des signaux satellites GPS et du réseau Sigfox.

Nous mettons à disposition nos équipes commerciales ainsi qu'une information à la page : <https://dashboard.fuel-it.io/tester-couverture-sigfox> afin de déterminer les zones de couvertures. En cas de difficultés à déterminer la zone de couverture à l'acquisition du produit, nous tenons à votre disposition une assistance par téléphone ou via le formulaire de contact du site.

3. COMMANDE

Il est précisé que les Produits sont destinés à une utilisation personnelle du Client. Le Fournisseur se réserve le droit de refuser les commandes d'un Produit en quantités importantes.

En cliquant sur un bouton « payer » au bas de la page récapitulative de sa commande, le Client opère un « clic de validation », qui constitue un engagement irrévocable, ne pouvant être remis en cause que dans les cas limitativement prévus dans les présentes Conditions Générales.

Le Client recevra par courrier électronique un accusé de réception portant confirmation de la commande, sur lequel figureront tous les éléments constitutifs du contrat (produits commandés, prix, délais de livraison, frais d'expédition, ...). Il est recommandé de conserver cet accusé de réception, qui constitue une preuve de la commande. Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute commande en cas de litige relatif à une commande antérieure.

Les informations communiquées lors de la prise de commande doivent être exactes, complètes et à jour : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du Client, le Fournisseur ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de livrer le Produit, des erreurs ou retard de livraison.

Vous devez être âgé de 18 ans pour vous abonner au service FUEL IT.

AVERTISSEMENT SUR LA COMMANDE: La société 4! ne saurait être tenu responsable des variations de taux de couvertures SIGFOX sur le lieu d'utilisation de FUEL IT, d'une mauvaise réception dû à l'environnement même de la piscine intervenant 14 jours francs après livraison du produit. L'usage de FUEL IT est garanti fonctionnel sur les cuves extérieurs en couverture Sigfox et sous réserve pour les cuves enterrées ou à l'intérieur d'un bâtiment. Le capteur n'est pas certifié ATEX.

La société 4! FUEL IT apporte régulièrement des modifications au service et elle teste différents aspects du service, notamment le site Web, les interfaces utilisateur, ou encore les offres promotionnelles. Ces tests et modifications peuvent impacter de manière temporaire l'accès au service, sans que cela ne puisse engager la responsabilité de LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL.

Toute personne achetant FUEL IT déclare être consciente de ses caractéristiques fonctionnelles et techniques figurant sur la fiche produit et détaillée sur le site fuel-it.io, notamment du fait que le FUEL IT ne fonctionne qu'avec son Service Associé et sous réserve d'une couverture suffisante du réseau Sigfox. Les photos, représentations graphiques affichées sur le site Web sont fournies à simple titre indicatif. La responsabilité de LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

4. DISPONIBILITES DU PRODUITS

Les offres de produits sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site dans la limite des stocks disponibles le jour de la préparation de la commande. En cas d'indisponibilité d'un Produit après la commande le Vendeur en informera le Client dans les meilleurs délais afin que ce dernier puisse, à sa discrétion, soit accepter d'être livré ultérieurement, soit d'être remboursé dans les conditions visées à l'article 9.

Si le client souhaite être remboursé dans le cadre d'une pré-commande, et passe ultérieurement une nouvelle commande, il ne pourra bénéficier de la réduction du prix des pré-commandes. Les frais d'envois postaux ne pourront lui être remboursés.

5. LIVRAISONS

Les Produits commandés par le Client seront livrés par un transporteur indépendant à l'adresse ou au Point relais indiqué par le Client lors de sa commande.

Le transfert des risques de perte ou de détérioration des Produits a lieu au moment où le Client prendra physiquement possession des Produits.

Un bon de livraison pourra être signé à la réception des Produits commandés. Le Client est tenu de vérifier l'état apparent du produit lors de la livraison. En cas d'anomalie (emballage abîmé, produit abîmé ou cassé) le Client a la possibilité de refuser la livraison ou d'émettre toutes les réserves sur le bon de livraison.

Le Client devra :

Porter sur le bon de livraison les réserves précises et motivées en cas d'avaries, les réserves générales du type « sous réserve de déballage » étant insuffisantes,

Confirmer ses réserves par lettre recommandée avec avis de réception au transporteur et au service clients du Fournisseur : En cas d'absence de ces réserves, le Client ne pourra pas demander de dédommagement au Fournisseur, sauf accord individuel étudié au cas par cas et à la seule discrétion du Fournisseur. Le Produit endommagé devra être retourné complet, en l'état de réception et dans son emballage d'origine, aux frais du Fournisseur.

6. DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison annoncés sur le Site s'appliquent à partir de la réception du courrier électronique de confirmation de commande envoyé par le Fournisseur. Soit le stock est disponible et il sera clairement indiqué sur le site. Le délai d'envois de la commande sera d'alors cinq jours ouvrés.

Soit le produit n'est disponible en stock et dans ce cas, les précommandes nécessitent un approvisionnement de 3 mois.

En cas de paiement par chèque ou par virement, le délai de livraison commence à courir à compter de l'encaissement du chèque ou de la réception de l'avis de virement.

Toutefois, si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans les délais pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client (digicode non précisé, adresse incomplète, non présence au moment de la livraison,...), la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 138-2 et L 138-3 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de dénonciation de la commande.

En cas d'absence lors de la livraison, le transporteur partenaire déposera un avis de passage à l'adresse de livraison indiquée par le Client. Les produits devront être retirés à l'adresse et selon les modalités indiquées par le transporteur.

En cas de non retrait dans les délais impartis par le transporteur, les produits seront retournés au Fournisseur. Celui-ci fera alors une première relance et en l'absence de réponse dans un délai de 14 jours, le Fournisseur considérera que le Client a exercé son droit de rétractation.

7. PRIX & TARIFICATION

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le Site lors de l'enregistrement de la commande par le Fournisseur.

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande d'un montant de 20%. Tout changement du taux applicable pourra être répercuté sur le prix de vente des Produits. Ils n'incluent pas les frais de transport qui apparaissent sur l'écran récapitulatif de la commande.

Les produits disposant d'une solution d'abonnement demanderont la souscription d'un abonnement. Le montant de cet abonnement sera proposé TTC avec l'application d'une TVA de 20%

8. PAIEMENT

8.1. Paiement initial

Les prix des produits et services vendus sur le site web sont libellés en euros. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de livraison (sauf mention spéciale sur la fiche du produit) et restent à la charge du Client. La livraison fait l'objet d'une tarification spécifique.

Les frais de livraison sont indiqués sur le site web et notamment sur les fiches produits, et avant l'enregistrement de la commande. Leur montant dépend du produit, du prestataire, et de la destination de la commande.

Les prix sont mentionnés toutes taxes incluses. Tout changement de taux de TVA sera automatiquement répercuté sur le prix par LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL sur son site Web. LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL se réserve le droit de modifier à tout moment le prix des produits et services proposés sur son site Web. La facturation sera basée sur les prix affichés sur le site Web de LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL au moment où la commande est enregistrée.

Le règlement du prix du Produit et/ou du Service se fera à la commande sauf mention contraire dans tout document émanant de LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL et expressément acceptée par le Client.

A défaut de règlement à l'échéance, l'application de pénalités de retard au taux d'intérêt légal sera exigible, sans qu'il soit besoin d'accomplir de formalité ou de mise en demeure.

En outre, de convention expresse, tout retard de règlement entraînera, après notification d'une mise en demeure restée infructueuse, passé un délai de 8 jours, l'exigibilité à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 10% des sommes restant dues TTC, qui viendra s'ajouter au montant de la créance principale, des pénalités de retard et aux éventuelles condamnations et accessoires prononcés par les tribunaux.

De même, en cas de non-règlement à l'échéance, LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL pourra suspendre de plein droit et sans délai tous les Produits et/ou Services en cours et ce quel que soient leur nature et leur niveau d'avancement, sans que cette suspension puisse ouvrir un quelconque droit à indemnité pour le Client. Les moyens de paiement suivants sont acceptés sur le site Web: Cartes bancaires (liste disponible sur l'interface de paiement), Paypal.

Le paiement doit être effectué au moment de la commande. Les sommes concernées ne sont ni des acomptes, ni des avances. Le montant intégral sera prélevé ou encaissé au moment de la confirmation de la commande.

En utilisant nos systèmes de paiement, vous garanzissez à LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL que vous disposez des autorisations nécessaires pour régler votre commande.

Par mesure de protection contre les fraudes, LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL se réserve le droit d'exiger une pièce d'identité pour tout paiement par chèque. Le Client est informé qu'une commande avec règlement par chèque ne sera effective qu'après dépôt du chèque et validation de celui-ci.

8.2. Paiement de l'Abonnement

Les frais d'abonnement au service FUEL IT seront facturés chaque mois le jour calendaire correspondant au début de la période payante de l'abonnement via prélèvement sur le compte bancaire du Client. Dans certains cas, la date de facturation peut changer, par exemple, si le prélèvement n'a pas fonctionné ou si votre abonnement payant a commencé un jour ne figurant pas dans un mois donné.

Le mode de paiement correspond à la carte utilisée lors du paiement en ligne. Si le règlement d'un paiement échoue en raison de l'expiration de la carte, d'un solde insuffisant ou pour tout autre motif, et que vous ne modifiez pas votre mode de paiement ou que vous ne résiliez pas votre compte, nous pouvons suspendre votre accès à notre service jusqu'à l'obtention d'un mode de paiement valide. En mettant à jour votre mode de paiement, vous nous autorisez à continuer à prélever votre

compte via le mode de paiement mis à jour et vous êtes redevable de tout montant non prélevé. Une telle situation peut entraîner un changement de vos dates de facturation. Pour certains modes de paiement, l'émetteur peut vous facturer certains frais, tels que des frais sur les transactions internationales ou d'autres frais relatifs au traitement de votre mode de paiement. Les frais liés aux taxes locales peuvent varier selon le mode de paiement utilisé.

LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL se réserve la possibilité de modifier son offre de service ainsi que le prix de son service, en cas de modification substantielle des présentes conditions générales de vente. Toutefois, toute modification ne sera applicable au Client qu'après un délai minimum de 30 jours après réception d'une notification de notre part. A partir du moment où le Client reçoit l'information et tant qu'il n'a pas accepté expressément les nouvelles conditions, celui-ci est en droit de résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de quatre mois après l'entrée en vigueur de la modification.

9. FACULTE DE RETRACTATION & de RESILIATION

9.1. Résiliation au terme

Votre abonnement à FUEL IT est conclu pour une durée déterminée, ferme et irrévocable de 12, 24 ou 36 mois en fonction de la formule, et est renouvelé automatiquement pour 12 mois à chaque échéance jusqu'à sa résiliation.

A ce titre, l'article L. 215-1 du Code de la consommation prévoit que :

« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction. Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur ».

De plus, l'article L. 241-3 du Code de la consommation prévoit que : *« Lorsque le professionnel n'a pas procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article L. 215-1, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal ».*

LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL est donc soumise à l'ensemble de ces dispositions et s'engage à les respecter.

La résiliation s'effectue par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 2 mois précédant la date d'anniversaire du contrat.

Le Client est conscient que le modèle économique de LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL implique que seule la souscription à l'abonnement pour une durée de 36 mois permet d'atteindre une rémunération équivalente aux prix initial du FUEL IT et des services inclus. A ce titre, au terme du contrat de 36 mois, le Client pourra résilier son abonnement sans payer de frais supplémentaires. Dans ce cadre particulier, le Client aura accès au service FUEL IT, mais ne bénéficiera plus du service de maintenance.

Toutefois, dans la mesure où le Client ne souhaiterait pas être engagé pour une durée aussi longue, LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL propose des offres d'abonnements plus courts, de 12 ou 24 mois. Afin de compenser les pertes subies par LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL au terme des contrats dont la durée est inférieure à 36 mois, des frais de déblocage sont facturés au Client qui ne désire pas reconduire son abonnement et qui veut pouvoir continuer à utiliser FUEL IT hors abonnement. Ainsi :

– Si la résiliation a lieu au terme des 12 mois, des frais de déblocage du FUEL IT de 90 € vous seront facturés, afin que vous puissiez continuer à obtenir les données prélevées dans l'application mobile. La prestation de maintenance sera dès lors exclue.

– Si la résiliation a lieu au terme de l’abonnement de 24 mois, des frais de déblocage du FUEL IT de 45 € vous seront facturés, afin que vous puissiez continuer à obtenir les données prélevées dans l’application mobile. La prestation de maintenance sera dès lors exclue.

Si vous ne souhaitez pas continuer à utiliser FUEL IT au terme de l’abonnement de 12, 24 ou 36 mois, aucune indemnité ne vous sera réclamée.

9.2. Résiliation anticipée

Si le Client souhaite résilier son contrat avant son terme, il sera tenu au paiement de l’ensemble des mensualités restantes en dédommagement du préjudice subi par LA SOCIÉTÉ QUATRE FACTORIEL.

Egalement, dans la mesure où le Client souhaiterait continuer d’utiliser le FUEL IT et donc d’avoir accès aux données, il sera tenu, en addition de l’indemnité prédéfinie, de payer les frais de déblocage correspondants à la durée de l’abonnement souscrit, indiqués ci-dessus.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d’un délai de quatorze jours (14) à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d’échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d’origine et en parfait état dans les quatorze (14) jours suivant la notification au Fournisseur de la décision de rétractation du Client. Les retours sont à effectuer dans leur état d’origine et complets (emballage, accessoires, notice...) accompagnés de la facture d’achat. Les produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé

- soit en ligne, à l’aide du formulaire de rétractation disponible sur le Site, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Fournisseur,
- soit par un courrier en LRAR au Fournisseur l’informant de sa volonté d’exercer sa faculté de rétractation.(voir modèle sur le Site)

En cas d’exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison standards sont remboursés, les frais de retour restant à la charge du Client.

L’échange (sous réserve de disponibilité) ou le remboursement, à la discrétion du Client, sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception par le Fournisseur des Produits retournés par le Client dans les conditions prévues au présent article. Le remboursement s’effectuera en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client ou tout autre moyen de paiement si le Client le mentionne expressément.

10. GARANTIES

Les Produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Les Produits fournis par le Fournisseur bénéficient de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales,

* de la garantie légale de conformité, pour les Produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande dans les conditions et délais prévus par les articles L.211-4 et suivants du Code de la Consommation

* de la garantie légale contre les vices cachés provenant d’un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l’utilisation, dans les conditions et délais prévus par les articles 1641 et suivants du Code Civil.

Lorsqu’il agit sur le fondement de la garantie légale de conformité, le Client bénéficie d’un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir ;

peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l’article L. 211-9 du Code de la Consommation ;

est dispensé de rapporter la preuve de l’existence du défaut de conformité du Produit durant les six mois suivant sa délivrance.

Dans l’hypothèse où l’action fondée sur la garantie des défauts cachés de la chose vendue est intentée par le Client dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code Civil, celui-ci pourra demander soit la résolution de la vente, soit une réduction du prix de vente conformément à l’article 1644 du Code Civil.

Le Fournisseur remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits jugés non conformes ou défectueux. Les frais d’envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs. Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par le Fournisseur du défaut de conformité ou du vice caché. Le remboursement s’effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

Les garanties commerciale et légale de conformité ne pourront être mise en œuvre et la responsabilité du Fournisseur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.
- impacts de foudre et vol
- usure normale de la mécanique et de la batterie
- vieillissement et décoloration suite à l'exposition aux rayons ultraviolets
- ouverture du Produit et/ou modifications par le Client

11. LIMITES DE RESPONSABILITES

Le Fournisseur ne pourra être tenu responsable et aucune indemnité ne pourra lui être demandée au titre des retards de livraison du Produit ou de conséquences dommageables dus à des cas de force majeure tels que définis par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Le Fournisseur décline toute responsabilité en cas de dommages directs et indirects qui seraient causés aux Clients, quelle qu'en soit leur nature, résultant de l'utilisation de Produit.

Notamment le Client s'interdit d'installer le Produit sur un emplacement appartenant à un tiers

L'Editeur transmettra au Client toute réclamation de tiers, suite à une installation inappropriée du Produits générant un problème de sécurité ou une installation sur la propriété d'autrui.

Le Client fera son affaire du traitement d'une telle réclamation sans que la responsabilité du Fournisseur puisse être engagée à quelque titre que ce soit.

12. PREUVE

Les données enregistrées par le Fournisseur constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre le Fournisseur et ses Clients. Les données enregistrées par le système de paiement constituent la preuve des transactions financières. De convention expresse entre le Fournisseur et le Client, les courriers électroniques feront foi entre les parties de même que les systèmes d'enregistrement automatiques utilisés sur le Site, notamment quant à la nature et à la date de la commande. Le Client peut accéder au contrat électronique conclu avec le Fournisseur. Il s'adresse pour ce faire au service client par courrier électronique auquel il fournira toutes les informations nécessaires pour ce faire, notamment le numéro de commande et ses coordonnées.

13. DONNES PERSONNELLES

L'usage des produits, et notamment FUEL IT, nécessite l'utilisation de données personnelles et potentiellement leur transfert à des tiers. Vous acceptez de ce fait la politique de confidentialité et de gestion des données disponibles ICI

14. NULLITE PARTIELLE & LOI APPLICABLE

Si l'une des dispositions des présentes Conditions générales de vente venait à être déclarée nulle et non avenue par un tribunal ou au regard d'une loi ou d'une législation, la nullité de ladite disposition n'aura pas d'incidence sur la validité des autres dispositions, qui resteront en vigueur et de plein effet.

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige, ils seront tranchés par le Tribunal de Commerce de Dijon.